

*** VADE-MECUM ***

CHASSE AU TRESOR

Objet du document

Ecrit à plusieurs mains, ce document est avant tout un aide mémoire à destination de tous les auteurs qui souhaitent écrire, organiser et réussir une chasse au trésor. Plus les choses sont claires et bien définies, plus les chances de réussite sont grandes. Ecrit sous forme de liste de questions, c'est à l'auteur de voir si celles-ci sont pertinentes pour sa chasse.

Ce vade-mecum ne se substitue en aucun cas aux obligations légales en vigueur. Il est principalement destiné à aider les auteurs dans leur démarche de création, de mise en œuvre et de gestion de leurs chasses au trésor.

Généralités - Contexte

Le public

La chasse s'adresse-t-elle à un public en particulier ? Débutant, confirmé, enfant, adulte, famille, tout public...

Des étrangers ou des personnes ne maîtrisant pas la langue d'origine peuvent-ils participer ?

Le secteur géographique

La chasse se déroule-t-elle sur une zone géographique particulière ?

Si c'est une chasse avec contremarque physique cachée ou enterrée, le terrain est-il public ou privé ouvert au public ? Le terrain est-il ouvert 24h/24 et 365j/an ?

A part pour déterrer la contremarque, la chasse nécessite-t-elle des déplacements sur le terrain dans le cadre de sa résolution ? Si oui, les lieux à visiter sont-ils publics ou privés accessibles au public sans aucunes restrictions d'accès ?

Durée

La chasse est-elle limitée dans le temps ? Si oui, que se passe-t-il si le trésor n'est pas découvert dans le délai imparti ?

Que se passe-t-il si l'auteur se trouve dans une incapacité (invalidité, maladie, décès) ? Ou si un imprévu touchant la chasse compromet le bon déroulement initialement établi ?

Matériel et documentation

La chasse nécessite-t-elle de se procurer des ouvrages particuliers ou du matériel spécifique (GPS, smartphone avec caméra, connectivité 3G, détecteur de métaux...)?

Y a-t-il une liste d'éléments requis et, implicitement, des investissements à apporter dans le cadre de la participation à la chasse au trésor ? Dans l'exemple de la nécessité de se procurer une carte précise, celle-ci doit-elle être annoncée ?

Participation - Diffusion

Conditions d'inscription

Y a-t-il des conditions à l'inscription ? Certaines chasses ne nécessitent aucune inscription et sont gratuites. D'autres, bien que gratuites, demandent une inscription. D'autres demandent inscription et paiement. Enfin, les dernières peuvent être payantes mais ne demandent pas d'inscription.

Communication

Quels seront les moyens de diffusion des énigmes ? Si ceux-ci peuvent évoluer en cours de chasse, avez-vous pensé au moyen d'en informer les chasseurs ?

Votre chasse est-elle conçue nativement sans indice ou avez-vous dès le départ sciemment prévu de diffuser des indices supplémentaires ? En avez-vous informé les chasseurs ?

Le jour, l'heure et le lieu (virtuel ou réel) de diffusion des énigmes est-il parfaitement défini ? Le rythme de diffusion des énigmes est-il défini ? Vous réservez-vous le droit de diffuser des énigmes en dehors du rythme de diffusion ? En avez-vous bien informé les chasseurs ?

Quels seront les moyens de communication utilisés pour que l'auteur fasse des annonces à la communauté des chasseurs (IS, annonce corrective...) ? Les chasseurs pourront-ils poser des questions à l'auteur ? Les chasseurs ont-ils un espace d'échange entre eux ?

Dotation

Si la chasse est dotée d'un prix, sa valeur peut-elle être précisément estimée ? Le prix de la chasse peut-il évoluer dans le temps ? Le prix de la chasse peut-il être échangé contre sa valeur en espèce ?

Y a-t-il des sponsors en début de chasse ? Vous réservez-vous la possibilité de faire rentrer des sponsors en cours de chasse ? Les sponsors ont-ils accès à des informations privilégiées ?

La dotation a-t-elle une existence réelle pouvant être photographiée voire même mise à disposition auprès d'un tiers de confiance avant le lancement de la chasse au trésor ?

Contenu

Est-il intéressant de préciser si les énigmes peuvent être prises dans le désordre, si elles sont classées par ordre de difficulté croissant estimé par l'auteur ?

Pour éviter un gaspillage d'encre inutile lors de l'impression papier des énigmes, avez-vous évité de mettre un fond de page noir ou surchargé ?

Règlement

Formalisation

Avez-vous écrit un règlement ? Celui-ci fixe le cadre, lève les ambiguïtés au sujet du déroulement du jeu et évite les questions ultérieures. A-t-il été déposé auprès d'un huissier ou d'un tiers de confiance ? La forme de votre chasse nécessite-t-elle de souscrire à une assurance ?

L'auteur

Souhaitez-vous révéler votre identité ? Cela peut rassurer et éviter d'importuner une personne mal identifiée.

L'entourage de l'auteur, les collaborateurs

La chasse a-t-elle été testée par un tiers ? Le partage du secret est toujours une question délicate. D'un côté, l'ensemble des chasseurs aura ainsi une garantie de qualité et de faisabilité. D'un autre côté, certains chasseurs pourront redouter des fuites et émettre des doutes quant à la confidentialité des solutions officielles.

Une astuce consiste à écrire sa chasse puis à ne plus y toucher pendant plusieurs mois avant de s'y remettre avec un œil neuf.

Certains chasseurs ou profils de chasseurs sont-ils exclus de la chasse et selon quels critères ? Ce sont souvent des proches de l'auteur, des organisateurs ou des testeurs...

En cours de recherche

Avez-vous envisagé que votre chasse comporte des erreurs ? Un chasseur peut-il vous signaler une erreur ? Avez-vous un moyen de communication pour informer les chasseurs, de manière la plus équitable possible, des changements et/ou des corrections ?

La fin de chasse

Conditions, cas particuliers et communication

Quelles sont les conditions de fin de chasse normale ? Est-ce la première personne qui déterre la contremarque, celle qui déterre la contremarque et donne les bonnes solutions ? Celle qui donne le mot de passe ? Tout autre moyen ? Y a-t-il des conditions de fin de chasse exceptionnelles ou cas de force majeure et quelles sont les conditions de remboursement ou de dédommagement ? Comment informez-vous les chasseurs que la chasse est terminée ?

Que se passe-t-il si la contremarque est déterrée par hasard ? Que se passe-t-il si la contremarque est trouvée par une équipe vs un individu ?

Y a-t-il une cérémonie de remise du prix ? Comment est géré le droit à l'image et l'identité de l'inventeur ?

Solutions

Avez-vous rédigé les solutions de votre chasse en même temps que vos énigmes ? Avez-vous prévu de diffuser les solutions le plus tôt possible dès la fin de la chasse ? Par quel moyen communiquerez-vous les solutions aux chasseurs ?

Contactez les auteurs du document

ChAT - chat@chasses-au-tresor.com

Marvillec - marvillec7@yahoo.fr

Saintex - saintexchouette@orange.fr

Vincent Tournier - vincent-tournier@scientist.com